



CONSULTATION

Nouvel étiquetage relatif à la santé pour les produits du tabac

Commentaires et recommandations présentés à Santé Canada, le 11 janvier 2019.

Bureau de l'étiquetage et de l'emballage neutre
Direction de la lutte au tabagisme
Indice de l'adresse 0301A, 150, promenade Tunney's Pasture
Ottawa (Ontario) K1A 0K9
Courriel : hc.pregs.sc@canada.ca

L'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec (OPIQ) représente 4300 membres. Sa mission est d'assurer la protection du public.

Pour ce faire, il supervise l'exercice de la profession selon les normes établies et des standards élevés de pratique. Il favorise de plus le développement professionnel, le maintien et l'actualisation des compétences de ses membres pour offrir des soins sécuritaires et de qualité.

L'OPIQ tient également un rôle central en promotion de la santé et en prévention de la maladie cardiorespiratoire.

L'Ordre déclare n'avoir aucun conflit d'intérêts avec l'industrie du tabac.



INTRODUCTION

L'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec remercie Santé Canada, de lui fournir l'occasion de commenter le document intitulé « [Nouvel étiquetage relatif à la santé pour les produits du tabac](#) ». L'OPIQ salue également la volonté et l'engagement de Santé Canada dans l'élaboration de nouvelles étiquettes qui se fondent sur des pratiques éprouvées tant au Canada qu'à l'international.

Experts reconnus dans les soins du système cardiorespiratoire¹, les inhalothérapeutes sont appelés à intervenir, notamment, auprès de clientèles atteintes de pathologies affectant les systèmes cardiaque et respiratoire. Travaillant dans le réseau (public et privé) de santé, ils s'avèrent des acteurs de choix en première ligne lorsqu'il s'agit d'intervenir en amont ou en aval des maladies cardiorespiratoires. Dans le cadre de notre mandat de protection du public et en considérant le rôle des inhalothérapeutes en promotion de la santé et en prévention de la maladie cardiorespiratoire, il nous apparaît légitime de vous transmettre nos commentaires à la suite de la lecture du document mentionné.

3

COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS

Sans émettre de suggestion précise pour chacun des objets de la consultation, l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec appuie de façon générale les propositions présentées par Santé Canada.

1. L'OPIQ approuve l'utilisation de différentes stratégies de communication afin d'optimiser l'efficacité des messages d'information relatifs à la santé et aux mises en garde ainsi que l'information concernant la ligne d'aide au renoncement. De même, il reconnaît la plus-value de la rotation de plusieurs ensembles d'étiquettes relatives à la santé.

Cela dit, bien qu'en faveur de liens thématiques entre les éléments d'étiquetage (p. ex. fumée de tabac et cancer du poumon) et soucieux de promouvoir les comportements de santé (saines habitudes de vie), l'Ordre propose d'intégrer à cette stratégie de communication des liens entre l'abandon du tabac et ses bienfaits sur la santé ou la qualité de vie (p. ex. : « cessation tabagique et diminution du risque cardiaque » ou « vivre plus longtemps... donc, voir ses petits-enfants grandir »).

2. L'OPIQ soutient les mesures proposées pour étendre aux autres produits du tabac les exigences qui se rapportent aux mises en garde, de même que l'établissement d'une taille minimale pour les mises en garde sur les produits du tabac autres que les cigarettes et les petits cigares.

¹ ORDRE PROFESSIONNEL DES INHALOTHÉRAPEUTES DU QUÉBEC (OPIQ). Site web, page *Grand public*. Repéré au <https://www.opiq.qc.ca/grand-public/>.

3. L'OPIQ reconnaît les avantages d'un message fort et unique. En ce sens, et par souci de cohésion, nous ne pouvons qu'acquiescer à l'idée d'étendre les exigences en matière d'étiquetage sur la santé à tous les emballages de produits du tabac.
4. Bien qu'il soit désormais légal pour les adultes de se procurer des produits de vapotage contenant de la nicotine, cette option de recharge à la cigarette n'est pas sans risque sur la santé², et ce, même s'il s'agit d'une approche de réduction des méfaits³. De même, considérant la proportion croissante d'élèves du secondaire au Québec ayant déjà utilisé une cigarette électronique⁴, il nous paraît essentiel d'ajouter aux produits de vapotage des mises en garde quant aux dangers associés aux dispositifs, aux substances qu'ils contiennent ainsi qu'au risque encouru de dépendance pour celles incluant de la nicotine.

CONCLUSION

Nous ne pouvons trop insister sur les méfaits du tabac sur la santé de tous les fumeurs et leur entourage (tabagisme secondaire ou parental). Ces nouvelles dispositions, jumelées à des campagnes de promotion de la santé et de prévention de la maladie (incluant la dépendance à la nicotine), ne peuvent qu'être bénéfiques aux personnes fumeuses en général et à celles vivant avec une maladie cardiorespiratoire en particulier.

Guidés par notre rôle en promotion de la santé et en prévention de la maladie cardiorespiratoire et par notre engagement sociétal de protection du public, nous sommes convaincus qu'à l'instar de l'accompagnement soutenu des inhalothérapeutes cliniciens en faveur de l'abandon du tabac auprès des patients fumeurs, les travaux menant à un nouvel étiquetage pour les produits du tabac contribueront à l'atteinte de votre objectif de réduire l'usage du tabac des Canadiens à moins de 5 % d'ici 2035.

En vous remerciant de considérer nos commentaires et nos recommandations dans le cadre de cette consultation publique, nous vous prions d'agréer nos plus sincères salutations.

Marise Tétreault

Marise Tétreault, inh., M.A., coordonnatrice aux communications, OPIQ

Contact : pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec la soussignée, par téléphone 1 800 569-0029 poste 30 ou par courriel communications@opiq.qc.ca

² SANTÉ CANADA. (dernière modification 2018-12-21) Les risques du vapotage. Repéré au <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/tabagisme-et-tabac/vapotage/risques.html>

³ SANTÉ CANADA. (dernière modification 2018-12-21) Le vapotage et cessation tabagique. Repéré au <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/tabagisme-et-tabac/vapotage/fumeurs.html>

⁴ GOUVERNEMENT DU CANADA, *Résumé des résultats de L'Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues chez les élèves 2016-2017*. Repéré au <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/enquete-canadienne-tabac-alcool-et-drogues-eleves/sommaire-2016-2017.html>.